

**Licence professionnelle Chargé d'affaires en génie
climatique**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Chargé d'affaires en génie climatique. 2016, Université Blaise Pascal - UBP. hceres-02039179

HAL Id: hceres-02039179

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039179>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Chargé d'affaires en génie climatique

- Université Blaise Pascal - UBP

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences et technologies

Établissement déposant : Université Blaise Pascal - UBP

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle *Energie et génie climatique*, spécialité *Chargé d'affaires en génie climatique* vise à former en un an des spécialistes de niveau II qui occuperont des fonctions d'encadrement dans les secteurs relatifs au génie climatique comme la climatisation, le traitement d'air ou bien encore l'optimisation énergétique dans le secteur du bâtiment. La singularité de l'offre de formation réside dans la double approche proposée, à la fois le côté management et le côté terrain. L'ensemble des enseignements proposés se fait en présentiel, quarante pour cent du volume horaire d'enseignement est assuré par des professionnels. La formation peut être suivie en formation initiale comprenant alors un stage de fin d'études de 16 semaines. Suivre cette formation en alternance est également possible par le biais d'un contrat de professionnalisation. La formation continue pour les personnes exerçant une activité salariée et souhaitant une reconversion professionnelle ou bien faire valoir leurs acquis d'expérience reste la dernière option. Sur le site de Montluçon, le département Energie et Génie climatique (GTE) de l'IUT de l'Allier propose la licence professionnelle *Chargé d'affaires en génie climatique*.

Synthèse de l'évaluation

La licence professionnelle s'inscrit à la fois dans l'offre de formation de l'Université Blaise Pascal et dans le contexte économique et social régional et même national. Sa spécialisation est en effet unique sur la région, quelques autres formations comparables existent en France. L'objectif d'insertion professionnelle immédiate semble atteint puisque le taux d'insertion des jeunes diplômés est très bon. Les compétences professionnelles visées et l'intégration des milieux professionnels dans la formation constituent un atout pour les jeunes diplômés. Son organisation pédagogique répond aux critères de formation en alternance et de formation tout au long de la vie, même si l'alternance n'est que très peu développée.

Le contenu et les modalités d'enseignement, de même que les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont en adéquation avec les exigences des métiers visés. Les emplois susceptibles d'être occupés par les jeunes diplômés sont précisément décrits dans le dossier de la formation ainsi que sur la fiche RNCP. La pertinence de la licence professionnelle *Chargé d'affaires en génie climatique* peut être appréciée par la très bonne politique des stages et des projets tuteurés ainsi que par le positionnement dans l'offre globale de la formation.

L'objectif premier d'une licence professionnelle reste l'insertion directe et rapide des diplômés sur le marché du travail, la poursuite d'études immédiate doit donc demeurer rare, c'est le cas de cette formation. La qualité de cette insertion peut être appréciée dans le dossier par des données quantitatives fournies par deux types d'enquêtes et qualitatives de par l'excellent taux de réponse. Leur analyse est réalisée par l'équipe pédagogique et le conseil de perfectionnement qui ajustent la formation en fonction des résultats des enquêtes.

Le minimum de 25 % des enseignements assurés par des intervenants professionnels est plus que dépassé, puisqu'il s'agit pour cette licence professionnelle d'un taux à 40 %. Par ailleurs, la maquette pédagogique montre que ces enseignements font partie du cœur de métier et que ceux-ci sont assurés par des professionnels en activité. On voit bien dans le dossier fourni par l'établissement, l'implication du monde professionnel dans l'ensemble du processus de formation. Par ailleurs, la convention de partenariat entre l'Université Blaise Pascal et la Fédération CINOVA permet la promotion des métiers du conseil, de l'ingénierie et du numérique par des rencontres entre les étudiants et les professionnels au cours du cursus universitaire.

Le pilotage de la spécialité est assuré par une équipe pédagogique diversifiée dont la composition, les compétences et le fonctionnement sont clairement établis. Au sein de ces équipes, on retrouve des intervenants extérieurs dont le niveau de compétence et de responsabilité répondent aux exigences de la formation. Le pilotage s'appuie sur l'existence et les travaux d'un conseil de perfectionnement et sur les données collectées. Les résultats des différents processus

d'évaluation permettent de procéder à des améliorations de la formation puisque cela a déjà été le cas par le passé. Actuellement une réflexion est d'ailleurs en cours.

Au-delà de ses spécificités, cette licence professionnelle s'intègre dans l'offre de formation de l'établissement, dans la continuité de deux diplômes de niveau bac+2, mais aussi comme sortie professionnalisante après une licence proposée par l'établissement. Par ailleurs, cette bonne intégration se traduit également par la mutualisation de certains cours au cours du semestre 6 avec d'autres licences proposées dans l'établissement.

Lors de la précédente évaluation, les points faibles qui avaient été soulignés consistaient en un vivier trop limité d'étudiants et des passerelles insuffisantes vers les L2. Ces points faibles ne sont aujourd'hui pas retenus puisque la licence est attractive et celle-ci fonctionne bien. Par ailleurs, le sujet des passerelles insuffisantes est aujourd'hui corrigé puisqu'il existe la possibilité pour les étudiants de L2, de se réorienter via un dispositif d'aide à la réussite, mais celui-ci n'est que très peu utilisé. En conclusion, les points faibles soulignés à l'époque n'en sont plus aujourd'hui.

Points forts :

- Les modalités de suivi et d'évaluation des stagiaires.
- La construction du cursus de formation et notamment la mutualisation de certains cours au semestre 6.
- Le mode de fonctionnement du conseil de perfectionnement.
- La très bonne insertion professionnelle des étudiants.

Points faibles :

- L'alternance insuffisamment développée (le calendrier proposé n'est pas adapté et les étudiants ne sont pas suffisamment accompagnés dans leur recherche d'entreprise).
- Le non suivi de l'obtention des compétences visées.

Recommandations :

- Aider les étudiants qui souhaiteraient suivre la formation en alternance, en leur proposant des offres, en envoyant par exemple une cv-thèque des étudiants en recherche d'entreprise à des entreprises partenaires.
- Formaliser un partenariat avec quelques entreprises.
- Intégrer l'appropriation de la maquette numérique / Building Information Model dans la formation.
- Suivre l'acquisition des compétences visées par le diplôme.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>L'objectif de la formation est de faire des étudiants des spécialistes destinés à des fonctions d'encadrement dans les secteurs relatifs au génie climatique. La dualité de la formation permet d'atteindre ce but puisque le diplôme se situe entre une approche management et une approche terrain. Les objectifs du diplôme visés sont clairement définis, ainsi que les compétences attendues. Le choix des unités d'enseignement est cohérent. La construction du cursus sur deux semestres distincts est intéressante. La mutualisation de certains cours au second trimestre avec trois autres licences professionnelles permet non seulement une approche transverse des autres formations, mais aussi des échanges entre étudiants. Les unités d'enseignement mutualisées sont d'une durée de 62 heures. Le regroupement avec les licences professionnelles <i>Energie et génie climatique, Electricité et électronique et Production industrielle</i> permet des enseignements plus transversaux. La formation est ouverte à l'alternance par le biais du contrat de professionnalisation.</p>
---	---

<p>Environnement de la formation</p>	<p>La licence professionnelle fait partie du champ de formation <i>Sciences et technologies</i> de l'UBP. A ce titre, elle est dans la continuité du DUT GTE proposé au sein de l'université. Cependant, la licence professionnelle est également ouverte aux formations comparables au DUT GTE, il en existe d'ailleurs au sein de la région. Par ailleurs les autres licences avec lesquelles des cours sont mutualisés constituent également un atout. Concernant la structure de recherche, l'Institut Universitaire Technologique d'Allier est en lien avec l'Institut Pascal et le Laboratoire de Météorologie Physique, desquels deux intervenants sont choisis pour assurer des enseignements au sein de la licence. Plusieurs partenariats professionnels existent, ceux-ci permettant de fournir des intervenants vacataires, mais aussi d'adapter la formation aux évolutions réglementaires, technologiques et organisationnelles du secteur du génie climatique constatées par les professionnels. Il apparaît au niveau régional que l'offre de formation de la licence professionnelle <i>Chargé d'affaires en génie climatique</i> est unique. Au niveau national, quelque autres formations existent.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est essentiellement composée d'enseignants du second degré, deux Professeurs des Universités interviennent par ailleurs dans la licence. Il est bien dommage qu'aucun maître de conférence n'intervienne dans la licence, alors que les deux laboratoires associés à la formation pourraient fournir le vivier nécessaire.</p> <p>Les étudiants sont accompagnés dans leur recherche de stage par le secrétariat du département. Il est précisé par ailleurs que le service Pôle entreprises de l'IUT aide les étudiants et prospecte les entreprises, mais son rôle est assez flou. La répartition des enseignements est intéressante, puisque 40 % du volume horaire de cours est délivré par des intervenants professionnels.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>La formation est assez attractive même si on constate une baisse du nombre de candidats en 2014. Les effectifs sont stables depuis 2010, avec 25 étudiants par promotion en moyenne. Les étudiants viennent essentiellement de la région Auvergne puisqu'ils représentent entre un tiers et la moitié de la promotion. Ils viennent pour majorité de DUT et BTS, ils représentent en moyenne 93 % de la promotion.</p> <p>Concernant l'insertion professionnelle, les enquêtes révèlent un taux de diplômés en emploi important (85 %), le plus souvent en CDI. Le taux de poursuite d'études très faible. La licence professionnelle remplit donc ses objectifs d'insertion puisque les emplois occupés correspondent bien au domaine professionnel de la formation. De plus, le premier contrat est signé en moyenne dans le mois qui suit la fin de la formation.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>Deux enseignants-chercheurs interviennent dans la licence pour six pour cent du volume horaire des cours. L'encadrement académique est donc faible. Le responsable de la licence fait partie d'une équipe de recherche du département GTE, composée de quatre enseignants-chercheurs et deux doctorants boursiers du Conseil Général de l'Allier. Deux travaux d'étude sont cités à titre d'exemple, mais les retombées éventuelles de ces travaux ne sont pas précisées.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Quarante pour cent des enseignements sont assurés par des professionnels, permettant de travailler sur des cas concrets. Par ailleurs, du fait de partenariats avec des organismes professionnels, le conseil de perfectionnement peut prendre en compte les évolutions du secteur du génie climatique. Un exemple concret est même cité.</p> <p>La fiche RNCP est de qualité, elle est lisible, elle précise les compétences et les métiers visés par la licence.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Le projet tuteuré et le stage comptent pour près d'un tiers du total de la licence. Un enseignant de la spécialité et un professionnel de bureau d'études encadrent les projets tuteurés, qui sont confiés à des trinômes.</p> <p>Un stage de 16 semaines est obligatoire pour les étudiants en formation continue. Même si dès la rentrée, les étudiants sont encouragés à trouver leur stage seuls, une base de données des stages trouvés par les anciens étudiants est à leur disposition. Par ailleurs, les cours de communication vont inclure les éléments de recherche de stage, permettant aux étudiants de savoir comment rédiger un curriculum vitae ou préparer un entretien. Un enseignant tuteur est affecté à chaque stagiaire durant</p>

	<p>toute la période de son stage, lui permettant d'être suivi pendant sa période en entreprise. Les modalités d'évaluation du projet tuteuré et du stage sont bien expliquées dans le dossier.</p> <p>En termes de crédits européens, la partie professionnelle représente près de quarante pour cent des ECTS de la licence, ce qui met en avant le caractère professionnel de la licence.</p>
Place de l'international	<p>Il n'est pas obligatoire pour les étudiants de partir à l'étranger, ils peuvent choisir d'effectuer leur stage à l'étranger, mais il s'agit d'une démarche personnelle. Un service de relations internationales existe, ce qui permet d'organiser une semaine internationale sur les trois sites de l'Université Blaise Pascal, le but est de rencontrer des partenaires internationaux de l'université, puisque la licence n'en a pas, mais aussi d'autres étudiants internationaux. Cependant, la formule est peu efficace, puisque quasiment aucun étudiant n'a effectué son stage à l'étranger. Aucun cours n'est dispensé en anglais, même s'il y a des cours de langue anglaise. Le TOEIC ne conditionne pas l'obtention du diplôme, même s'il représente un plus pour les jeunes diplômés. Cependant, l'université prend en charge dix euros sur chaque inscription de passage de l'examen. Des cours d'espagnol sont proposés.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Les modalités de recrutement sont simples puisque les candidatures sont examinées sur dossier uniquement. Les candidats viennent majoritairement d'un DUT ou BTS du domaine de la licence. Malgré tout, l'unité d'enseignement zéro favorise la réussite des étudiants, puisque celle-ci permet d'aborder la formation de manière plus sereine pour les étudiants et de réduire les écarts entre eux, puisque les bases sont revues au cours des modules.</p> <p>Les passerelles et réorientations éventuelles ne sont pas évoquées de manière détaillée dans le dossier, même s'il est précisé que les étudiants de licence peuvent se réorienter en licence professionnelle via un dispositif d'aide à la réussite proposé par l'Université Blaise Pascal via l'unité d'enseignement zéro. Ils représentent cependant moins de 7 % des promotions en moyenne</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>La licence professionnelle est ouverte à l'alternance par le contrat de professionnalisation, mais les étudiants ne sont pas suffisamment accompagnés dans leur recherche. Cinq à sept étudiants sont inscrits chaque année. Tous les enseignements se font en présentiel, il y a des cours, des travaux dirigés et des travaux pratiques.</p> <p>L'ensemble des supports de formation est à la disposition des étudiants sur leur bureau virtuel. Des documents leur permettant d'aller plus loin sont également à disposition sur ce dernier, c'est le cas par exemple d'articles de revues professionnelles sur des thématiques bien particulières. Les travaux pratiques se font quasiment en totalité sur ordinateur.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les modalités d'évaluation des étudiants sont bien définies. Celles-ci sont classiques, contrôle continu ou final. Des coefficients sont appliqués, le projet et le stage représentent les plus gros coefficients. Chaque semestre est validé par un jury faisant suite à une commission dont les rôles sont bien détaillés dans le dossier. La délivrance du diplôme est conditionnée par l'obtention d'une moyenne générale supérieure à dix sur vingt, mais aussi dans le stage et le projet tuteuré.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Les compétences attendues à l'issue de la formation sont clairement définies dans le dossier. Cependant, le suivi de cette acquisition n'est pas fait, puisque seules les notes obtenues dans les unités d'enseignements sont suivies.</p>
Suivi des diplômés	<p>Les modalités de collectes d'information sur le devenir des étudiants sont bien expliquées et celles-ci sont de qualité. Le suivi se fait en lien avec l'observatoire des études et de la vie professionnelle du service de l'étudiant de l'Université Blaise Pascal. La capacité de la formation d'en faire un outil d'amélioration continue ne peut pas être évaluée ici, puisque le traitement de ces informations n'est pas mentionné. Le taux de retour est très bon puisqu'il est de 85 % en moyenne.</p>

<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Un conseil de perfectionnement existe, il est composé de membres de l'équipe pédagogique, de représentants du monde professionnel et de représentants des étudiants. Le mode de fonctionnement du conseil de perfectionnement est bien défini et un exemple de compte rendu est même communiqué dans le dossier. Cet organe semble bien fonctionner.</p> <p>Les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants sont précisées ainsi que le traitement de ces informations. Des réajustements ont d'ailleurs pu être faits. Il aurait été intéressant d'avoir un bilan des actions menées par le conseil de perfectionnement.</p> <p>Il est également demandé aux diplômés d'évaluer un an plus tard la formation et son adéquation avec leur activité professionnelle et de faire d'éventuelles recommandations. C'est intéressant, puisqu'il est indiqué dans le dossier que ces éléments ont été pris en compte, ne cessant pas de faire évoluer le contenu de la formation.</p>
---	---

Observations de l'établissement

REPONSE ET OBSERVATIONS CONCERNANT LE RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES DE LA FORMATION :

Licence professionnelle Chargé d'affaires en génie climatique

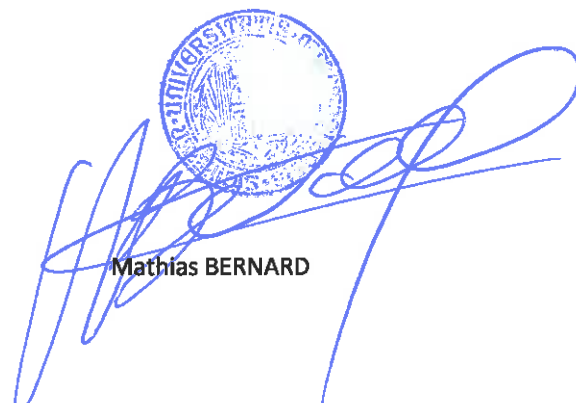
VAGUE B – CAMPAGNE 2015-2016

Ci-dessous, l'équipe pédagogique apporte des éléments de réponse aux recommandations du HCERES :

- Les candidats souhaitant effectuer la formation en alternance sont aidés dans leur recherche dès le mois de juin (date limite des candidatures) : ils reçoivent les offres d'alternances reçues de la part des entreprises ainsi qu'une base de données des stages. Ils contactent par eux-mêmes les entreprises, qui organisent des entretiens. Des suivis et des relances par mail sont effectués jusqu'au début des enseignements en septembre.
En général, les candidats contactent les entreprises proches de leur région d'origine pour faciliter leur hébergement ; il arrive parfois que des entreprises ne reçoivent pas de candidature et que des candidats restent sans entreprise au début des enseignements.
- La formation a fait le choix de nouer des partenariats avec plusieurs organismes professionnels représentatifs (AICVF, Cinov), plutôt que des entreprises particulières afin d'éviter toute mise en concurrence entre celles-ci (sélection des meilleurs diplômés par exemple).
- A partir de la rentrée 2016 les étudiants recevront une formation sur logiciel de génie climatique permettant de lire et générer des maquettes numériques au format IFC. Le logiciel utilisé (Plancal Nova) est utilisé majoritairement par les bureaux d'études de la région Auvergne. La formation sera assurée par un professionnel.

Clermont-Ferrand, le 10 mai 2016

Le Président de l'Université Blaise Pascal,



Mathias BERNARD